Bulletin d'information

coquesillon



Volume 14, numéro 4

15 décembre 2016

VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

Noël et le nouvel an sont presque déjà là... temps de réjouissances, de retrouvailles familiales et de nostalgie, peut-être en souvenir d'un être cher qui n'est plus là cette année...

Les membres de votre conseil municipal profitent de l'occasion pour adresser un gros MERCI sincère et reconnaissant à ceux et celles d'entre vous qui, tout au long de l'année qui s'écoule, ont bénévolement consacré leur temps et leurs talents au service de leurs concitoyennes et concitoyens au sein d'organismes ou de comités. La santé de notre communauté est largement tributaire de votre travail.

Nous avons une pensée spéciale pour les personnes malades, seules ou en difficulté. Puissiez-vous trouver autour de vous solidarité et empathie.

Joyeux Noël, Bonne Année 2017

Le conseil municipal Paul-Eugène Gagnon, maire

PÉTITION - RAPPEL

La pétition pour sauver l'école secondaire de Sainte-Luce est toujours en ligne (sur le site de la municipalité <u>www.sainteluce.ca</u>) jusqu'en janvier.

Merci à ceux et celles qui ont déjà signé. Vous pouvez aussi signer dans les commerces dont la liste vous a été expédiée par la poste il y a quelque temps. Merci

Paul-Eugène Gagnon, maire

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL Année 2017

Les séances du conseil ont lieu au Centre Gabriel-Nadeau, situé au 1, rue Langlois, à compter de 20 h aux dates suivantes pour l'année 2017:

Lundi 9 janvier
Lundi 6 février
Lundi 6 mars
Lundi 11 septembre
Lundi 2 octobre
Lundi 1er mai
Lundi 5 juin
Lundi 4 décembre

Sommaire

RAPPORT DU MAIRE

CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Vente de mini sacs pour bacs de comptoir
- Message important à la population
- Le mot VERT du mois
- · Prévention incendie
- Abris d'hiver
- Éconologis
- L'application « Soyez prêt »

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

- Corporation de développement touristique
- Bibliothèques
- Le Pavillon de Luceville investit 3 500 000 \$
- École des Bois-et-Marées
- Le Club des 50 ans et plus de Luceville
- · Pickleball et badminton
- Escrime
- Zumba
- Hockey sur glace extérieure pour les jeunes
- Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce
- Tae-Boxe
- Yoga
- Patinoires

CONGÉS FÉRIÉS

Veuillez noter que les bureaux de la Municipalité et des Travaux publics seront fermés du mercredi 21 décembre au mardi 3 janvier inclusivement

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au numéro 418 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de notre Municipalité, tel que le prévoit le Code municipal à l'article 955 et la loi sur le traitement des élus municipaux à son article 11.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2015, a généré des revenus de fonctionnement de 3 612 735 \$ alors que les charges de fonctionnement étaient de 3 326 974 \$. Donc, notre excédent de fonctionnement de l'exercice a été de 285 761 \$.

À la fin de l'exercice financier 2015, la dette à long terme de la Municipalité était de 6 117 700 \$.

La charge de cette dette à long terme se répartit comme suit :

1.	Pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité	2 999 103 \$
2.	Pour une partie des contribuables de la Municipalité	1 732 803 \$
3.	Dû par le gouvernement du Québec	1 385 794 \$

Le pourcentage de la dette représente 2,2 % de la richesse foncière uniformisée de la municipalité de Sainte-Luce qui est de 279 633 309 \$.

En 2015, le remboursement de la dette à long terme était de 572 032 \$, alors que les frais de financement étaient de l'ordre de 166 161 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier de l'année 2016, nous évaluons être en mesure de dégager un léger excédent sur les activités de fonctionnement.

En 2016, plusieurs projets importants ont été mis de l'avant :

Réfection de la rue Dechamplain;

Remplacement de la conduite d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout domestique sur la route 132 Ouest; Réfection d'une portion de la rue Saint-Antoine;

Réfection d'une portion du trottoir de la route du Fleuve. Une nouvelle section sera réalisée au printemps 2017 pour se rendre

à l'intersection de la rue Langlois.

Installation d'un relais-vélo sur la route du Fleuve Ouest.

En 2017, quelques projets importants retiennent notre attention :

Reconstruction et relocalisation du poste de chloration du secteur Sainte-Luce-sur-Mer;

Amélioration des étangs d'épuration du secteur Sainte-Luce-sur-Mer, où nous sommes en attente d'une subvention;

Aménagement du Parc intergénérationnel, sur la route du Fleuve Ouest.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à l'élaboration du budget pour l'année 2017. Comme par les années passées, nous réaliserons cet exercice dans le but de maintenir votre compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en s'assurant d'une bonne qualité de services.

Durant tout notre mandat, nous avons tout fait pour obtenir le plus de subventions possible. Encore cette année, pour les travaux d'égout et d'aqueduc sur la route 132 Ouest, nous avons eu une subvention de l'ordre de 1 076 000 \$.

Pendant l'exercice budgétaire pour 2017, nous analyserons et ferons la mise à jour du programme triennal d'immobilisation.

Comme le prévoit l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération attribuée aux membres du conseil municipal en 2016:

- Le salaire du maire est fixé à 12 736,68 \$ par année;
- Le salaire de chaque conseiller est fixé à 4 245,60 \$ par année;
- Une allocation de dépenses au montant de 6 368,28 \$ par année est allouée au maire et une de 2 122,80 \$ par année pour les conseillers.

En 2016, comme membre du conseil de la MRC de La Mitis, le maire reçoit un salaire de 2 874 \$ et une allocation de dépenses de 1 481 \$.

Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus durant la dernière année, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LISTE DES CONTRATS

-	BPR- Infrastructures inc.	129 347,94 \$
-	Les Entreprises Claveau Itée	392 859,22 \$
-	Exploitation Jaffa inc.	107 636,47 \$
-	Financière Banque Nationale	55 351,30 \$
-	Hydro-Québec	33 434,86 \$
-	Les Constructions GHM de Rimouski inc.	51 559,15 \$
-	Performance Rimouski inc.	103 132,57 \$
-	SSQ Société d'assurance-vie inc.	45 064,09 \$
-	Terre-Eau inc.	44 554,72 \$

SERVICE DE LA DETTE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ET EMPRUNTS À LONG TERME

	No de règle- ment	Objet du règlement	Année d'émission	Terme en années	Solde au 31-12-15
	389-97	Construction égout / bassins aérés	1998	20	206 000 \$
	392-98	Construction égout / bassins aérés	1999	20	593 700 \$
	R-2003-36	Égout Luc Babin	2005	20	8 900 \$
	R-2003-37	Côte de l'Anse / Route 298 / rue des Villas	2004	20	96 700 \$
	R-2003-38	Aquduc Rang 2 Est	2005	20	12 000 \$
	R-2003-40	Égout Route 132 Ouest	2004	20	39 900 \$
	R-2004-53	Aqueduc / pavage	2006	15	51 900 \$
	R-2005-59	Pavage rues Eudore-Allard / Côté / Coquillages	2006	10	14 200 \$
	R-2006-70	Camions incendie	2008	10	110 200 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérés (secteur Luceville)	2008	15	91 400 \$
_	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérés (secteur Luceville)	2011	15	108 200 \$
R È	R-2009-121	Aqueduc Fleuve Ouest	2010	20	137 200 \$
G	R-2010-129	Pavage 3e rang Ouest	2011	10	76 000 \$
L	R-2010-135	Rue Lucia-Fréchette	2011	10	52 600 \$
Ē	R-2010-136	Réfection installations sportives	2011	10	37 200 \$
М	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2011	20	248 100 \$
E	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2012	20	33 500 \$
N	R-2010-138	Ingénieurs aqueduc 132 Est	2012	20	76 200 \$
T S	R-2011-151	Achat de machinerie	2012	10	446 400 \$
D'	R-2011-151	Achat de machinerie	2014	10	3 900 \$
E	R-2011-152	Achat d'un bâtiment	2012	20	417 700 \$
М	R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 Est	2012	20	1 074 900 \$
Р	R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 Est	2013	20	25 900 \$
R	R-2011-154	Développement rue Caron	2012	5	222 300 \$
U	R-2011-155	Déficit 2010 Grandes Marées	2012	5	42 500 \$
N T	R-2012-166	Système de déphosphatation	2013	20	173 000 \$
Ι'	R-2012-167	Rue Des Coquillages - Phase 2	2013	20	64 700 \$
	R-2012-167	Rue Des Coquillages - Phase 2	2014	20	17 600 \$
	R-2013-174	Rue St-Louis - Prolongement égout	2014	20	45 400 \$
	R-2013-175	Rue St-Viateur - Prolongement égout	2014	20	186 300 \$
	R-2013-179	Ponceau 3e rang Ouest	2014	20	252 100 \$
	R-2013-180	Ingénierie Aqueduc/Égout 132 Ouest	2014	20	65 100 \$
	R-2013-184	Réfection de la promenade	2014	20	201 100 \$
	R-2013-186	Infrastructures Aqueduc/Égout 132 Ouest	2014	20	296 700 \$
	R-2014-193	Remboursement de la TVQ	2014	10	75 100 \$
	R-2014-195	Achat de deux (2) camionnettes	2014	5	54 300 \$
	R-2014-197	Recharge de la plage	2015	20	159 872 \$
D L					
T	R-2014-201	Reconstruction du pavillon sportif	2015	20	186 806 \$
	R-2015-204	Luminaires DEL	2015	10	67 122 \$
		Acquisition de terrain - Succ. Jacques Bouchard	2013		45 000 \$
	Total				6 117 700 \$

Paul-Eugène Gagnon, maire

IMPORTANT

Prenez note du nouveau calendrier de collecte des matières résiduelles, car à l'arrivée du nouvel entrepreneur, l'horaire a été modifié. <u>Jours différents pour tous et un calendrier pour les deux secteurs</u>.

Calendrier de collecte des matières résiduelles



JANVIER									
D	L	М	М	J	V	S			
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31							

FÉV	RIER					
D	L	М	М	J	٧	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS										
D	L	М	М	J	V	S				
			1	2	3	4				
5	6	7	8	9	10	11				
12	13	14	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24	25				
26	27	28	29	30	31					



MAI						
D	L	М	М	J	٧	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9		11		
L				18		
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN	ı					
D	L	М	М	J	٧	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET									
D	L	М	М	J	V	S			
2	3	4	5	6	7	1/8			
9	10	11	12	13	14	15			
16	17	18	19	20	21	22			
23	24	25	26	27	28	29			
30	31								

ΑΟÚ	JΤ					
D	L	М	М	J	٧	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE									
D	L	М	М	J	V	S			
					1	2			
3	4	5	6	7	8	9			
10	11	12	13	14	15	16			
17	18	19	20	21	22	23			
24	25	26	27	28	29	30			

OCTOBRE									
D	L	М	М	J	٧	S			
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	¹ 16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31							

NOV	/EME	BRE				
D	L	М	М	J	٧	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉC	ЕМВ	RE				
D	L	М	М	J	V	S
3	4	5	6	7	1 8	2 9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Déchets
Matières organiques

Matières recyclables

A Encombrants

Résidus verts

Conteneur à déchets : le mardi Conteneur à recyclage : le vendredi



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vincent Dufour, coordonnateur

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Téléphone: 418 775-8445, poste 1138

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Sainte-Luce

1, rue Langlois, Sainte-Luce QC GOK 1P0

Téléphone: 418 739-4317 Télécopieur: 418 775-4888

Courriel: sainte-luce@sainteluce.ca

Bac bleu -	Récupération	
Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques



Acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- (crus, cuits ou périmés) · Fruits et légumes
- · Viandes, volailles et os
- · Poissons, fruits de mer
- · Oeufs et coquilles
- · Écales de noix et noyaux de fruits
- · Produits laitiers
- · Graisse animale et végétale
- · Pâtes, pain, céréales, riz
- · Gâteaux, biscuits, bonbons
- · Tartinade, confiture, condiments
- · Café, filtres à café et sachets de thé
- · Aliments frits ou en sauce

RÉSIDUS VERTS

- · Fleurs et plantes
- · Résidus de désherbage

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- · Papier journal
- · Sacs en papier
- · Boîtes de pizza, de pâtisserie
- · Essuie-tout
- · Serviettes de table

Refusées

- · Matières recyclables
- · Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
- · Couches, tampons et serviettes hygiéniques
- · Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
- · Cartons de lait et de jus
- · Vêtements
- · Mousse de sécheuse et poussière
- · Produits de jardinage et engrais
- · Résidus domestiques dangereux
- · Produits ménagers et savon
- · Produits pharmaceutiques
- · Cendres, même refroidies
- · Arbustes et branches
- · Feuilles d'automne
- · Sciure et copeaux de bois
- · Terreau d'empotage, terre ou sable

· Résidus d'agriculture commerciale

SACS EN PLASTIQUE

TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction

- · Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
- · Asphalte, brique et béton

Bois, branches, résidus verts Appareils électroniques

· Reconnus par le programme ARPE

Ampoules fluocompactes

· Programme Recyc-Fluo

Pneus

· Diamètre maximum de 48 pouces

Métaux ferreux et non ferreux **Encombrants**

· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

Résidus domestiques dangereux

· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services.

Coordonnées

428, chemin Perreault Est, Mont-Joli (Près de l'aéroport) 418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h

1er mai au 30 octobre

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h 45 Samedi: 8 h à 12 h / 12 h 30 à 15 h 45

Collecte des encombrants



Divans, fauteuils, meubles de patio, tables et chaises, matelas, tapis, appareils ménagers et électroménagers, cuisinières, réfrigérateurs, bains, éviers, réservoirs à eau chaude, fournaises.

Collecte des résidus verts



Pelouse, feuilles, herbe, branches

Informations municipales

VENTE DE MINI SAC POUR BACS DE COMPTOIR

Dans le cadre de la semaine de la municipalité, des sacs pour mini-bacs de comptoir pour les matières organiques ont été distribués. Ces sacs sont produits par les étudiants du Centre de Formation en Entreprise et Récupération des Aviateurs de Mont-Joli. Faisant suite à cette distribution, des mini-sacs sont maintenant disponibles au bureau municipal au coût de 5 \$ du paquet de 25 sacs.

MESSAGE IMPORTANT À LA POPULATION

La Municipalité de Sainte-Luce informe la population que des entreprises font présentement de la sollicitation téléphonique pour faire la vente et l'entretien d'équipement incendie. La Municipalité et le service incendie ne cautionne aucunement les services offerts par ces entreprises.

Pour plus de renseignements ou pour signaler un incident, vous pouvez communiquez avec l'Office de la protection des consommateurs au **1-888-672-2556**.

Paul Martineau Technicien en prévention incendie

Le Mot vert du mois – « Pour un temps des fêtes écoresponsable! » - Décembre 2016

Bonjour à toutes et tous, voici le Mot vert de décembre !

Cette année, j'ai ouï-dire que le Père Noël avait ajouté une question dans sa liste de critères pour les cadeaux : « Avez-vous été écoresponsable? ». Avant de paniquer, sachez que le temps des Fêtes est un gros moment de gaspillage dans l'année! Voici quelques petites astuces qui vous aideront à vous rattraper et éviter le morceau de charbon dans votre bas de Noël!

Arbre vert de Noël:

- **Privilégiez un arbre de Noël naturel**. Un sapin de Noël artificiel (plastique non recyclable, conception très énergivore) devient rentable écologiquement seulement après 20 ans d'utilisation!
- Assurez-vous de vous départir écologiquement de votre arbre, soit par votre municipalité si le service est offert ou à votre écocentre. Dénudez-le de toutes ses décorations.
- **Préférez les décorations réutilisables** à celles à usage unique. Il vous en coutera moins cher à long terme.

- Pour les lumières, utilisez des **ampoules à DEL**, moins énergivores et plus durables. Fermez vos lumières lorsque vous allez vous coucher.

Des éco-cadeaux :

- Privilégiez les cadeaux sous forme de services, de moments partagés ou des cartes cadeaux pour éviter l'achat d'objets superflus. (Ex. : Une séance de massage, une carte cadeau de votre librairie, etc.) Sinon, privilégiez les cadeaux utiles, durables et produits localement, par exemple du travail d'un artisan.
- **Emballez le moins possible vos cadeaux**. Si possible, utilisez des emballages faits maison. C'est une belle activité à faire avec les enfants.
- Utilisez un emballage fait de papier recyclé, mais surtout recyclable. Évitez les brillants, appliqués métallique ou plastiques non recyclables.

Le soir des festivités :

- Si possible, déballez en fonction de pouvoir **réutili-** ser le papier d'emballage.
- **Utilisez de la vaisselle lavable**. Faire la vaisselle en famille est une activité amusante et c'est beau coup plus rapide. Essayez-le!
- Faites une bonne gestion de vos repas en vous assurant que les restants seront consommés.
- Rappelez-vous, les résidus de table vont dans le bac brun ou au compostage.

D'ici le prochain Mot **vert**, je vous souhaite un joyeux Noël écoresponsable et une bonne année 2017 en santé!

Vincent Dufour, coordonnateur

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles

des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél.: 418-775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca





CONSEILS PRATIQUES POUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE RÉSIDENCE

- Installer un avertisseur de fumée à chaque étage et près des chambres à coucher.
- Assurez-vous de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et n'oubliez pas de changer les piles de ceux-ci.
- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez des appareils de chauffage comme le poêle à bois, le foyer et la fournaise au mazout.
- Se procurer un extincteur portatif et apprendre à s'en servir.
- Préparer un plan d'évacuation et prévoir un lieu de rassemblement. S'exercer au moins une fois par année.
- Prévoir deux sorties afin d'évacuer les lieux en sécurité.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.

Disposer des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tout matériau combustible, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

Votre service de prévention incendie

NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES!

L'avertisseur de fumée

- → Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, électrique ou à pile. Remplacez la pile si elle est faible ou morte.
- Remplacez votre avertisseur s'il est défectueux ou installé depuis plus de 10 ans.
 N'enlevez jamais la pile de votre avertisseur pour faire fonctionner un jouet ou autre objet à pile.

Le sapin de Noël naturel

- → Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- → Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer.
- → Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
 Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- → Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- + Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- → Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées. Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

Les chandelles

- → Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- → Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- ★ Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable. Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

N'oubliez pas pour toute urgence, composer le 911

Votre service de prévention incendie





Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver de rangement et les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal peuvent être installés durant la période allant du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante s'ils répondent aux conditions suivantes :

- A) Un maximum de deux (2) *abris d'hiver* pour *automobile* est autorisé par logement. Qu'il y ait un ou deux abris, la superficie totale maximale autorisée est de 42 mètres carrés;
- B) Un maximum de deux (2) *abris d'hiver* pour le rangement est autorisé par logement. Qu'il y ait un ou deux abris, la superficie totale maximale autorisée est de 15 mètres carrés;
- C) Un maximum d'un (1) *abri d'hiver* pour les accès piétonniers est autorisé par logement. Qu'il y ait un ou deux abris, la superficie totale maximale autorisée est de 15 mètres carrés;
- D) L'abri d'hiver pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;
- E) L'abri d'hiver doit être installé à une distance minimale d'un (1) mètre de la ligne avant de la propriété;
- F) L'abri d'hiver doit être installé à une distance minimale de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;
- G) La hauteur maximale d'un *abri d'hiver* est de 2,5 mètres;
- H) Les *matériaux* utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé d'une épaisseur minimum de 0,15 mm, ou d'un *matériau* équivalent;
- I) Un abri d'hiver peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;
- J) Le terrain est occupé par un bâtiment principal.
- 3° **Les clôtures à neige** durant la période allant du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante peuvent être installées à la condition de ne pas être localisées à une distance moindre que 1,5 mètre d'une borne-fontaine;

Assurez-vous d'installer vos balises pour le déneigement en dehors de l'emprise de la municipalité pour ne pas nuire aux véhicules de déneigement de la municipalité.



Paul Martineau Inspecteur en urbanisme



L'application « Sovez prêt »

Qu'il s'agisse d'un incendie résidentiel, d'une panne d'électricité ou d'un tremblement de terre dévastateur, l'application Soyez prêt de la Croix-Rouge canadienne donne aux utilisateurs un accès immédiat à des renseignements qui leur permettent de se préparer à diverses situations d'urgence et de prendre les mesures qui s'imposent en cas de catastrophe.

Grâce à une collaboration étroite avec le réseau Météo-Média, l'application offre un système d'alerte et permet de suivre l'évolution des conditions météo. Les utilisateurs peuvent ainsi se préparer adéquatement aux catastrophes.

https://www.partenairescroixrouge.ca/

Informations et activités communautaires

LE TEMPS DES FLOCONS ET DES BONSHOMMES DE NEIGE

Le temps des flocons et des bonshommes de neige arrive à grands pas. Avec la venue de cette nouvelle saison tapissée de blanc, les membres de la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce souhaitent à tous les Luçois, les Luçoises et les lutins un joyeux temps des fêtes et une bonne année 2017.

La prochaine année sera mémorable à plusieurs points de vue pour notre organisation, car nous fêterons le trentième anniversaire de fondation de la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce. De plus, nous allons aussi célébrer le trentième anniversaire de notre emblématique concours de sculptures de sable. Nous vous dévoilerons les secrets de notre programmation estivale qui aura un accent très festif au cours des prochains mois.

En attendant, nous désirons lever notre chapeau à nos généreux commanditaires qui ont permis que nos activités touristiques deviennent réalité. Tous nos remerciements à : la Municipalité de Sainte-Luce; la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette; M. Pascal Bérubé, député; le Navigateur Villégiature et le Motel le Bec-Fin; IGA Marché Dresdell de Mont-Joli; le Bistro du Nipigon; le Resto Chez Dan; le Café-Bistro l'Anse aux Coques; Construction Gilles Langlois de Sainte Luce; madame Nathalie Pelletier, correctrice; Keolis Canada – Orléans Express; Ameublement Tanguay Rimouski; Pharmacie Alain Thibeault & Christine Moreau inc.; le gîte du Village propriété d'Isabelle Lizotte; boutique Le Nomade; Bistro-Bar Le Nipigon; les Entreprises Claveau; Cogeco Rimouski; Café-Bistro l'Anse-aux-Coques; Garage Martin Roy et fils; le Marché Sainte-Luce; boutique Au grain de bois; Électro Service M P inc.; Rouge FM Rimouski et d'Amqui.

François Loiselle, secrétaire Corporation de développement touristique de Sainte-Luce

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (SECTEUR LUCEVILLE)

Veuillez prendre note que notre bibliothèque sera fermée durant la période des fêtes.

Fermeture le 15 décembre 2016 De retour le mardi 10 janvier 2017

L'horaire de notre bibliothèque est le suivant :

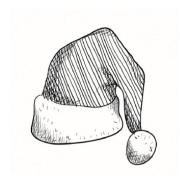
Mardi en après-midi: 13 h 30 à 16 h 30 Mercredi en soirée: 19 h à 20 h 30

Les bénévoles de notre bibliothèque vous souhaitent :

«JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2017!»

L'équipe des bénévoles Bibliothèque municipale – secteur Luceville





Votre bibliothèque (secteur Sainte-Luce) sera ouverte, durant les Fêtes, les mercredis 21, 28 décembre et 4 janvier.

Passez y prendre quelques livres jeunesse de notre exposition de Noël.

Joyeuses Lectures



LE PAVILLON DE LUCEVILLE INVESTIT 3 500 000 \$ ET PASSE À L'ACTION DANS LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT

Sainte-Luce, le 29 novembre 2016. La Corporation Pavillon Luceville déménagera dans ses nouvelles installations sur la rue des Érables dans quelques mois. La construction a débuté en octobre dernier et devrait se terminer fin juin prochain. Le nouveau bâtiment abritera 24 chambres complètement modernisées et répondra aux normes du réseau de la santé. L'organisme a investi plus de 3 500 000 \$ grâce entre autre à trois bailleurs de fonds qui ont participé au financement : la Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette, Investissement Québec et le CLD de la Mitis. Dans le cadre du programme du fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette a également contribué pour un montant généreux de 20 000 \$ et le CLD de la Mitis un montant de 10 000 \$.

L'organisme demeure optimiste quant à la réalisation de sa deuxième phase qui consistera à intégrer 10 appartements, soit 9 unités d'une chambre à coucher et une unité de deux chambres à coucher. Cette deuxième phase de réalisation a été déposée, pour fin de subvention à la Société d'Habitation du Québec en juin 2013. Le groupe était depuis en attente, mais a obtenu des confirmations que cette phase ira de l'avant l'année prochaine. À ce jour, les budgets sont pratiquement attachés et le projet verra le jour en 2017-2018.

Le président **Gaston Gaudreault** se dit satisfait : «Depuis 2012, le projet de moderniser et d'agrandir était sur la table de travail. En allant de l'avant, nos installations correspondront désormais aux besoins évolutifs de la clientèle et aux normes du réseau de la santé. Nos employés pourront exécuter leurs tâches quotidiennes dans des espaces adéquats. De plus, avec la phase II, nous pourrons répondre aux besoins de logement des personnes autonomes. Les couples pourront demeurer en proximité et éviter le déchirement de placer leur conjoint! Nous croyons qu'il est important de répondre à ce type de besoin d'habitation qui constitue un atout pour Sainte-Luce », affirme le président du Pavillon de Luceville, Gaston Gaudreault.

Corporation Pavillon Luceville

La Corporation Pavillon Luceville est une société à but non lucratif qui œuvre auprès de la clientèle des aînés depuis 1982. Elle offre aux personnes vieillissantes des services en continu afin de maintenir le bien être de l'individu en perte d'autonomie.

Photo: De gauche à droite: Les membres du Conseil d'administration en compagnie de Bernard Guimont, DG de la Caisse Rivière Neigette, Gaston Gaudreault, prés., Gilles Desgagnés, trés., Carolle Côté, DG, Guylaine Lévesque, sec. Bérangère Plante, V-P, Rodrigue Saint-Laurent, adm., et Bernard Guimont DG de la Caisse Rivière Neigette.



École des Bois-et-Marées <u>Appel de candidatures</u> <u>Aide aux devoirs</u>

Nous voulons organiser le service d'aide aux devoirs. Si vous connaissez une ressource disponible pour donner ce service aux élèves, s.v.p. veuillez me contacter le plus tôt possible, à l'école des Bois-et-Marées, au numéro suivant : 418 739-4214. Merci de votre collaboration.

Patricia Côté, directrice





LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

SOUHAITE À SES MEMBRES, AINSI QU'À TOUS LES RÉSIDENTS ET RÉSIDENTES DE SAINTE-LUCE UNE PÉRIODE des FÊTES débordante de FRATERNITÉ.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames, Messieurs,

Voici le tableau des activités de l'hiver 2017. Espérons que cet aide-mémoire vous soit fort utile. Ces activités seront affichées aux babillards des salles communautaires de la municipalité. Nous projetons de faire connaître les nouveautés, les détails ou changements de nos activités dans L'Avantage, sinon suivez-nous sur Facebook au « club50plus de Luceville » et l'onglet LOISIR du site de la Municipalité. Même en utilisant tous ces outils, notre désir de bien vous informer n'est pas sans faille... Alors, participez à nos activités régulièrement et contactez-nous. Gardez contact avec le club de la communauté est un des moyens les plus efficaces pour VIVRE en SANTÉ. © Notez les ajouts aux activités courantes; plusieurs NOUVEAUTÉS seront offertes au PRINTEMPS 2017.

À tous ceux et celles qui ont participé aux activités de 2016, nous disons «MERCI!». Votre soutien moral, votre participation, votre sourire sont les meilleurs remèdes pour éviter de vivre et vieillir SEUL(E). Amicalement vôtre.

Les membres du Conseil d'administration du Club des 50 ans et plus de Luceville

Le conseil d'administration 2016-17 est composé de :

Gisèle Hallé, présidente – Florent Caron, v-président – Rachel Fortin, secrétaire – Denise Dionne, trésorière, Yolande Desrosiers, Gilberte Dumont, Wilfrid Perreault, administratrices et administrateur.

ACTIVITÉS NOUVELLES 2017 - SORTIES DE GROUPE...

Accompagnés de madame Sonia D'Anjou, membre du Club des 50 + de Luceville, nous offrons à nos membres l'opportunité de s'inscrire et prévoir une sortie à :

MILLE FEUX et SAVEURS à QUÉBEC & L'ÎLE-D'ORLÉANS / Le 23 et 24 août 2017.

Jour 1 : départ de Mont-Joli, croisière comprenant souper et feux d'artifice, coucher;

Jour 2 : brunch et visite à l'Île d'Orléans, retour en fin d'après-midi.

Prix : 450 \$, rabais de 25 \$ par inscription avant le 14 avril (Pâques) avec dépôt de 50 \$ (chèque). Plus de détails lors de votre réservation.

ROUTE DES COULEURS au Témiscouata / 2^{ème} semaine de septembre

1 journée : visite de 2 lieux touristiques, dîner plein air, souper et soirée musicale avec Club Ami du Témiscouata.

Inscription avant le 1^{er} mai 2017 + dépôt 30 \$

Pour chacune de ces sorties de groupe, contactez :

Gisèle : 418 739-5606 ou Gilberte 418 739-3239

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

Salle Louis-Philippe-Anctil, 59 rue St-Laurent

(sous-sol, ancienne église de Luceville)

Local, au 67 rue St-Pierre E (biblio municipale - secteur Luceville) Activités gratuites pour les membres SAUF activités avec **



LISTE DES ACTIVITÉS – PROGRAMME **HIVER 2017**

Activités	Horaire	Dates et lieu	Responsables	Informations
JEUX CARTES, skip-Bo,	LUNDI 13h30 à 16h00	9 janvier – 10 avril Local, 67 St-Pierre	Denise Dionne Et	418-739-4394
dames, toc, autres		Secteur Luceville 10 janvier – 11 avril	Gilberte Dumont	418-739-3239
Viactive	Mardi AM 9h30 à 10h30	Salle Louis-P-Anctil Animateur, animatrice recherché(e)	Rachel Fortin Et Linda Desgagnés	418-739-3820 418-723-2210
MARCHE	Mardi PM 14h00-15h30	10 janvier – 11 avril Cours salle L-P- Anctil Ou au choix du groupe	Gisèle Hallé Ou Mathieu Truchon	418-739-5606 418-739-4420 # 4
JEUX (pétanques, baseball-poche, autres)	Jeudi 13h30-16h00	12 janvier – 13 avril Salle Louis-P-Anctil Secteur Luceville	Wilfrid Perreault Et Denis Ross	418-739-3471 418-739-3552
QUILLES**	Mercredi 13h00-15h30	Inscription obligatoire Rimouski-Est	Wilfrid Perreault Florent Caron	418-739-3471 418-739-3066
INTERNET**	Mercredi soir ou selon la demande	Dès 18 janvier - Inscription obligatoire Local, 67 St-Pierre	Gisèle Hallé Et Corine Mc-Innis	418-739-5606 418-730-6534
CARTES	Jeudi soir 19h00-21h00	12 janvier – 13 avril Local, 67 St-Pierre	Denise Dionne Rachel Fortin	418-739-4394 418-739-3820
YOGA adapté* Session 10 semaines	Lundi PM 13h30 -15h00	Dès 23 janvier Pavillon des loisirs, 110, rue St-Pierre Est	Chantal Perreault Ins- cription obligatoire avant le 18 janvier	418-739-4749 Ou 418-730-1984
ZUMBA adapté ** Session 10 semaines Prix spécial pour membre des clubs des 50+	Mercredi 13h45-15h00	Salle Louis-P-Anctil Inscription obligatoire Avant le 18 janvier Début le 25 janvier	Isabelle Bourget Et Gisèle Hallé	418-725-2165 418-739-5606
Jeux interclubs mensuels des clubs de La Mitis	10h00 – 15h00 covoiturage disponible	Dates à venir Veuillez-vous inscrire auprès de	Gilberte Dumont et Wilfrid Perreault	418-739-3239 418-739-3471
CARTE de membre	Renouvellement Ou Nouveau membre	En cours Jusqu'à la fin janvier. En tout temps Jusqu'à juillet 2017.	<u>Assurances-</u> <u>responsabilités</u> <u>Permis, normes et règles</u> <u>respectés en tout temps</u>	Denise, Florent, Gil- berte, Gisèle, Rachel, Yolande, Wilfrid
INITIATION Pétanques sur tapis - Intérieur	Le 4 ^{ème} Jeudi du mois, 13h30	Membres des Clubs 50+ salle Louis-P-Anctil TOURNOI en AVRIL	Wilfrid Perreault Et Conseil administration	418-739-3471
Jeux d'été du Carre- four 50*	2 juin 2017	AMQUI Détails à venir	Conseil d'administration	
VOYAGE de groupe**	Août & septembre 2017	Détails au verso aux membres	Gisèle Hallé Gilberte Dumont	Page 2

^{*}Dates, lieux, horaires susceptibles à des changements – Suivez-nous sur FACEBOOK «club50luceville».

PICKLEBALL ET BADMINTON

Vous ne connaissez pas le PICKLEBALL? Il s'agit d'un mélange entre le tennis, le badminton et le « ping pong ». Les dimension du terrain sont les même qu'au badminton.

Voici donc les informations si vous désirez jouer au pickleball ou au badminton à Sainte-Luce :

Jour : Jeudi, entre 19 h et 21 h Durée : 12 janvier au 25 mai Coût : 17 ans et moins : Gratuit

18 ans et plus : 10 \$ / heure / terrain

Endroit : Centre Gabriel-Nadeau (gymnase)

Réservation : Mathieu Truchon, 418 739-4420 #4 4 terrains de disponibles



ESCRIME

Session d'hiver 2017 Sainte-Luce (Du 18 janvier au 19 mai)

Lieu: 1, rue Langlois, Gymnase

Quand : Vendredi de **18 h** à **20 h** (Possibilité d'allonger le cours pour les plus vieux)

Âge: Par groupe d'âge - (7-10 ans) - (10 à 13

ans) - (14 ans et plus)

Tarif: 130 \$ pour la session + Affiliation provinciale (près de 35 \$)

Rabais Famille : 20% de rabais sur l'inscription par membre de la même famille

Premier essai GRATUIT: Venez essayer

l'ambiance de la pratique de l'escrime gratuitement pour un cours.

Équipement fourni : Nous fournissons l'équipement d'escrime!

Informations: <u>kennyescrime@hotmail.com</u>

ZUMBA Session d'hiver Les Jeudis à 19h00 Au sous-sol de l'église à Luceville Dès le 26 janvier 2017 Inscriptions: Vanessa Caron Zumba 418-509-8396



HOCKEY SUR GLACE EXTÉRIEURE POUR LES JEUNES!

Une ligue de hockey sur glace pour les jeunes est, depuis quelques années, sur pied entre les municipalités de Price, St-Gabriel, St-Narcisse, St-Anaclet et St-Donat. Le service des loisirs de Sainte-Luce aimerait donner la chance aux jeunes de la municipalité de participer à ce réseau sportif!

Pour ce faire, nous aurons besoin d'inscriptions certes, mais aussi d'un ou plusieurs entraineurs qui seraient prêts à offrir leurs services.

Âge: 5 à 15 ans, filles et garçons!

Lieu: Patinoire du Centre Gabriel-Nadeau, 1, rue Langlois (Possibilité d'utiliser la patinoire de Luceville également)

Date : Les pratiques seront déterminées selon les disponibilités des participants.

Matériel requis : Équipement de hockey

Coût: GRATUIT

Intéressé(e) à jouer ou à « coacher »? Donne ton nom d'ici le 9 janvier au 418 739-4420 #4



CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE

ACTIVITÉS HIVER-PRINTEMPS

Dimanche le 18 décembre 2016 - Buffet de Noël de 11 h à 13 h au Centre Gabriel-Nadeau, suivi de danse de 13 h à 16 h avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers. **Joyeuses Fêtes!**

Dimanche le 19 mars 2017 – Brunch de 11 h à 13 h au Centre Gabriel-Nadeau, suivi de danse de 13 h à 16 h avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers.

Dimanche le 23 avril 2017 - Brunch de 11 h à 13 h au Centre Gabriel-Nadeau, suivi de danse de 13 h à 16 h avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers.

Bienvenue à tous!

COURS DE TAE-BOXE HIVER 2017

Quand?

- Session 1 : Les jeudis du <u>12 janvier au 2 mars 2017</u> (8 semaines)

Où?

Gymnase de l'école Bois-et-Marées (Secteur Luceville)

De 18 h 15 à 19 h 15

Informations: Louise Gagné

Tel.: 418 739-5034 Cell.: 418 730-8943

Yoga - Session d'hiver

Discipline vieille de 5000 ans qui n'a jamais été autant d'actualité qu'en 2017 avec le rythme de vie que chacun est appelé à vivre. Mais notre corps y réagit et le yoga est la solution afin de ramener cet équilibre dans notre vie.

Quand: les lundis de 19 h à 20 h 30, pour tous

Début: le 16 janvier pour 10 semaines, 125 \$

Au menu:

 Pratiques de viniyoga, ateliers et relaxations ayant pour but la pleine conscience de tous les aspects de notre per sonne.

Yoga adapté sur chaise

Quand: les mercredis après-midi de 13 h à 14 h

<u>Début</u>: le 16 janvier pour 10 semaines, **115** \$

Au menu:

- renforcer sa mobilité, équilibre et détente musculaire et développer la souplesse des articulations et bien plus !

Chantal Perreault 418 730-1984 Formation ETY Québec, yoga tout, pour les ainés



MODIFICATIONS D'HORAIRE POUR LES PATINOIRES DE SAINTE-LUCE

Suite à l'analyse des statistiques de fréquentations des 2 patinoires de Sainte-Luce des 3 dernières années, quelques changements ont été apportés à l'horaire pour l'hiver 2016-2017.

À chaque année, depuis 3 ans, les lundis, mardis et mercredis soirs ont totalisé à peine 60 fréquentations pour la saison. Le dimanche soir était également très peu achalandé (moins de 30 fréquentations par hiver). Voilà pourquoi le service des loisirs a pris la décision de fermer les patinoires durant ces périodes. Il est à noter que du lundi au vendredi, de 13 h à 17 h, ces installations étaient déjà fermées (voir l'horaire au verso).

Ces journées de fermeture permettront aux employés de la municipalité d'entretenir les glaces de façon beaucoup plus adéquate.

Évidemment, ce nouvel horaire est sujet à des changements si le besoin se présente.

Bonne saison hivernale à toutes et à tous!

Mathieu Truchon, coordonnateur des loisirs

		INNDI	MARON	MERCREDI	ICHT	VELIDREDI	SIMEDIA	DIMMINE
SAINT	13 h à 15 h	autob Sel So Sel So					Moitié / moitié	Moitié/moitié
E-LUC	15 h à 17 h	or drawn and other	or the section.		PERMEE	FERMEE	Hockey libre	Hockey libre
E-SUR	18 h à 19 h 30	PEKWIEE	PERMILE	FERMILE	Patinage libre	Patinage libre	Patinage libre	A CAMP A CALLACT
-MER	19 h 30 à 21 h				Hockey libre	Hockey libre*	Hockey libre*	LEKWIEE
	13hà 15h				Charles and Charles	Charles With Care	Patinage libre	Hockey familles
LUCE	15 h à 17 h	A.Q. FY COMP	TOTOTA	PERMILE	FERMEE	THEORET.	Hockey libre	Hockey libre
VILLE	18 h à 19 h 30			Patinage libre	Patinage libre	Patinage libre	Patinage libre	u W. B. M. W. W.
	19 h 30 à 21 h			Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre*	Hockey libre*	TENAME

*FERMETURE DE LA PATINOIRE À 22 H

**LES PATINOIRES SERONT OUVERTES SELON L'HORAIRE DU SAMEDI DU <u>26 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER</u> ET DU <u>4 AU 11 MARS</u>

***24 ET 31 DÉCEMBRE = FERMÉES

25 DÉCEMBRE ET 1 JANVIER = OUVERTES DE 13 HÀ 16 H

L'horaire des patinoires est sujet à changement sans préavis.

Mathieu Truchon, coordonnateur des loisirs: 418 739-4420 poste 4 Pour informations:

Patinoire secteur Sainte-Luce-sur-Mer:

Patinoire secteur Luceville:

418 739-4420 poste 6 418 739-4420 poste 7